

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017 à 18 HEURES 30

Convocation : 22/05/2017

Affichage : 22/05/2017

L'an deux mille dix sept, le trente mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Metz en Couture, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances pour une réunion ordinaire en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel Lalisce, Maire

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Mr Michel Lalisce - Mme Chrystèle Lectez - Mme Navarro Nicole - Mme Lefebvre Julie - Mme Stéphanie Plaisant- Mme Corinne Obry. Mme Lucette Cathelain.

Mr Lionel Delsaut, Mr. Richard Risso - Mr Philippe Coquel- Mr Jean-Luc Capon. Mr Frédéric Gérard.

Etait absent excusé :Mr Thierry Fontaine.

Etait absent : M Patrick Machut.

Mme Chrystèle Lectez a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1-le compte-rendu du 12 avril 2017 :

Monsieur le Maire fait part aux membres qu'au point 6 du compte rendu de la réunion, il faut retenir le bureau Apave et non le bureau Véritas. Il y a eu confusion dans les noms de ces deux cabinets. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents. Il sera affiché à la bretèche et mis en ligne sur le site internet communal.

2- Le remplacement de Madame Michel :

Monsieur le Maire informe les membres que 7 candidats ont répondu à l'offre d'emploi.

Chaque candidat a été reçu par Monsieur le Maire et Madame Lectez.

3 candidats remplissant les conditions demandées ont été retenus.

Ce samedi une candidate diplômée rédacteur territorial sera reçue pour un entretien complémentaire.

Absence ponctuelle de Mme Lefebvre Julie appelée sur une urgence externe.

3-Mise aux normes alarme incendie salle des fêtes :

M. le Maire rappelle les observations faites par la commission de sécurité concernant le système d'alarme.

Il propose aux membres le devis de la SARL Lavalard pour la mise en place d'une alarme incendie de type 4 pour un montant de 2768HT et le remplacement complémentaire d'un bloc d'ambiance et de 2 blocs secours d'un disjoncteur différentiel.

A l'unanimité des présents, le devis de la SARL Lavalard est retenu.

Les travaux seront effectués mi juin.

Monsieur le Maire rappelle que lors d'une location, il est porté à la connaissance des locataires de lever les volets et déverrouiller les portes afin d'assurer une évacuation rapide des lieux en cas d'incident.

Monsieur le Maire rappelle les travaux de rénovation de l'éclairage public programmés en juin qui seront effectués par la SARL Lavalard.

Monsieur le Maire présente le devis d'un montant de 6108€ HT de la SARL lavalard pour l'extension de 7 points lumineux subventionnée à 30% par la Fédération Départementale d'Energie du Pas de Calais. Il restera à la charge de la commune 4076€.

A l'unanimité des présents, le devis de Monsieur Lavalard est accepté.

4- recherche des utilisateurs des fibres optiques :

Les recherches sont en cours et devraient évoluer rapidement avec les déclarations de travaux faites par le parc éolien pour le passage des câbles dans le chemin de la Courte Voie où des fourreaux fibres optiques sont en place.

5-Présentation de devis (grange dazin, chemins) :

Monsieur le Maire informe les membres de sa demande de devis auprès d'une entreprise de couverture locale rue de Péronne à Metz en Couture. Après une première relance, Monsieur le maire n'a pas eu de réponse.

Les membres proposent à Monsieur le Maire de contacter un autre artisan. Une ultime sollicitation sera faite.

Suite à la réunion de l'AFR Monsieur le Maire présente le devis des Ets Lucas d'un montant de 6325€ HT : intervention sur le chemin de Villers, l'entrée du chemin de la lagune, désouchage dans la cour Dazin et décapage d'une aire de stockage en vue de la réalisation d'une aire bétonnée.

Pour ces travaux, la commune peut récupérer uniquement la TVA, pas de subvention possible.

A l'unanimité des présents, le devis est retenu. Concernant les travaux à l'entrée du chemin de la lagune, un grillage sera posé avant l'enrochement du talus pour éviter l'installation des nuisibles dans cet aménagement.

6- Aménagement foncier CSNE :

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que la Commission Intercommunale Interdépartementale d'aménagement Foncier du Canal Seine Nord Europe a décidé lors de sa réunion du 04 avril 2017 que soit ordonnée une procédure d'aménagement foncier agricole et forestier avec inclusion de l'emprise du canal.

7- Délibération sur la demande d'adhésion de la commune de puisieux au SIESA.

A l'unanimité des présents, les membres acceptent l'adhésion de la commune de Puisieux au SIESA. 40^{ème} commune qui va rejoindre ce syndicat.

8- Attribution du marché de vente de la ferraille à Monsieur Chatelet ,Jacky :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Mallet n'a pas respecté les clauses exécutoires du contrat de vente de la ferraille.

Les membres du conseil municipal annulent la délibération du 22 mars 2017 et attribuent la vente de la ferraille à Monsieur Chatelet.

9- Bilan brocante 2017 :

Mme Lectez présente le bilan de la brocante du 1^{er} mai 2017, le bénéfice généré par cette manifestation est en retrait de la précédente édition la faute à la météo médiocre de ce jour.

10-chantier citoyen :

Monsieur le Maire demande aux membres de réfléchir sur la mise en œuvre du nettoyage et de l'aménagement du monument aux morts en vue du 11/11/2017 sous la forme d'un chantier citoyen.

Ce sujet sera évoqué en septembre.

11- création d'un rucher communal :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean Luc Capon.

Monsieur Capon nous informe que dans le cadre de la création du verger communal, un seul arbre n'a pas repris. Il est obligé d'arroser chaque jour en cette période de sécheresse.

Les achats des arbres fruitiers et de 6 ruches dont une ruche pédagogique ainsi que du matériel apicole sont subventionnés à hauteur de 2400€ grâce à la subvention obtenue par la CCSA dans le cadre de la TEPCV

La commande dédiée au matériel apicole a été passée auprès d'un atelier protégé (ESAT)

La commune par l'intermédiaire de Patrice Dupire recherche des essaims d'abeilles à capturer en partie au bénéfice du rucher communal.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à visiter le verger des oeillettes au bout du prolongement de la rue des cités.

12- le don de l'association « les petits bouts » :

Mme Hucleux Sandrine, Présidente de l'Association « les petits bouts » propose de remettre un chèque de 600€ pour l'aménagement de la cours de récréation par l'achat de 2 marelles.

A l'unanimité des présents les membres acceptent ce don.

13-Divers

-Le SIESA demande aux membres de bien vouloir délibérer sur le transfert de l'actif , du passif et de l'excédent du service des eaux de la commune au SIESA.

A l'unanimité des présents, les membres acceptent.

- Renouvellement CUI , Monsieur le Maire et Madame Lectez recevront Mme Delayens mi juin car son contrat s'arrête mi juillet 2017.

- A l'unanimité des présents, les membres acceptent de financer le stage de formation BAFA BASE pour Mme Chiabai Nora encadrante référente des TAP's.

- Après des retours très positifs, les temps d'activités périscolaires seront pérennisés pour l'année scolaire 2017-2018. Un questionnaire de satisfaction et une demande d'inscription seront adressés à chaque famille.

Le Samedi 08 juillet, les enfants des TAP évolueront sur l'aire de jeux « Maurice Majot » pour y tenir leurs olympiades. En cas de mauvais temps, ce sera « zumba géante » en la salle des fêtes.

-les travaux de réfection de chaussée sur le prolongement de la rue des Cités sont prévus ces jeudi et vendredi 1^{er} et 2 juin.

-Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'un mail a été adressé à Madame Souchez Stéphanie lui rappelant ses engagements à entretenir son terrain rue des Cités ; pas de nouvelles à ce jour.

-Monsieur le Maire nous fait part des observations faites auprès du Commissaire enquêteur sur le Projet éolien de Gouzeaucourt. Un aménagement paysager devrait être pris en considération à l'entrée de notre village en venant de Trescault.

-Pour l'instant pas de retour du CAUE concernant l'aménagement de la Place d'Halifax.

-Monsieur Jean-Luc Capon demande qu'une taille plus sévère soit réalisée sur les arbres du square de la Brasserie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue **le mercredi 19 juillet 2017 à 18h30.**

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée vers 21h30.